

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'INTERIEUR , DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE
ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE
ANNEXE DE FORMATION D'ALGER
Adresse : Complexe National de la Protection Civile;
Cit  5Juillet -16311 -Dar El Beida/Alger
Num ro d'identification fiscale : 408 002 002 110 666

- Avis d'attribution provisoire de march -

Consultation N 02/2019/ENPC/AA

Conform ment aux dispositions de l'article 65 alin a 2 et de l'article 82 du d cret pr sidentiel n  15-247 du 16 septembre 2015, portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public, la Direction de l'annexe de l'Ecole Nationale de la protection civile d'Alger porte   la connaissance des soumissionnaires ayant pris part   la consultation n 02/2019/ENPC/AA, publi e dans les si ges des communes de : Dar El Beida, Bab Ezzouar, Bordj El Kiffan et au niveau de l'annexe de l'Ecole Nationale de la protection civile d'Alger et sur le site internet : UNII-DZ.ORG en date du 01 Octobre 2019, relative   l'approvisionnement en denr es alimentaires de ses services de cantine (lot unique : poisson frais) , au titre de l'ann e 2019, qu'apr s  valuation et analyse des offres re ues par la commission permanent charg e de cette mission le lot est attribu  provisoirement comme suit :

Lot unique	D�signation du lot	Attributaire provisoire	Note Technique obtenue	Montant de l'offre en DA/TTC (offre moins disante)	
				Minimum	Maximum
	Poisson frais	Fellah Kamel /Alger NIF : 178164001091168	85	742 560.00	928 200.00

Les soumissionnaires qui contestent les choix op r s peuvent introduire leurs recours aupr s de la direction de l'annexe de l'Ecole Nationale de la protection civile d'Alger, dans les dix (10) jours qui suivent la 1 re publication du pr sent avis dans l'un des si ges de communes ou sur le cite internet cit s ci-dessus.

Les autres soumissionnaires ne contestant pas ces choix peuvent se rapprocher des services de l'administration, sis   l'adresse vis e ci-dessus, dans un d lai n'exc dant pas trois (03) jours,   compter de la 1 re publication du m me avis pour prendre connaissance des d tails de leurs r sultats.

**L'ANNEXE DE L'ECOLE NATIONALE
DE LA PROTECTION CIVILE D'ALGER**